



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

CES/1998/8
24 avril 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION
ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFERENCE DES STATISTICIENS EUROPEENS

Quarante-sixième réunion plénière
(Paris, 18-20 mai 1998)

Rapport de la réunion de travail commune CEE-INSTRAW sur les
statistiques différenciées en fonction du sexe,
tenue en avril 1998

Etabli par le secrétariat

1. La réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe s'est tenue à Genève du 20 au 22 avril 1998. Les représentants des pays ci-après y ont participé : Autriche, Bélarus, Canada, Espagne, Etats-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Le Bureau international du Travail (BIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) étaient également représentés. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a pris part aux travaux.
2. L'ordre du jour provisoire (document de travail No 1) a été adopté.
3. Mme Victoria Velkoff (Etats-Unis) a été élue présidente.
4. La réunion avait pour principal objectif de permettre aux participants d'examiner les faits nouveaux survenus aux niveaux national et international dans le domaine des statistiques différenciées en fonction du sexe. Elle a également fourni aux pays une occasion d'évaluer les progrès réalisés par les gouvernements et les services nationaux de statistique dans l'application des

recommandations 206 et 207 de la Conférence mondiale de Beijing sur les femmes.

5. Sur la base des 26 communications présentées, les participants ont examiné les questions de fond ci-après :

- i) Bien-être économique : gains, revenu et mobilité des carrières tout au long d'une vie;
- ii) Progrès enregistrés dans la mesure statistique de la violence et de la criminalité;
- iii) Progrès réalisés par les gouvernements nationaux dans l'application des recommandations 206 et 207 de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing;
- iv) Travail non rémunéré (y compris les études et applications relatives aux budgets-temps) : faits nouveaux survenus dans la mesure du travail non rémunéré et des budgets-temps;
- v) Etudes sur le vieillissement et amélioration des statistiques aux fins de l'élaboration des politiques;
- vi) Secteur des soins : Qui s'occupe des soins à donner, au profit de qui, et en échange de quelle rémunération ?

6. Les participants se sont félicités du rôle d'appui que la Division de statistique de l'ONU avait joué en aidant la CEE et l'INSTRAW à organiser la réunion. Ils ont recommandé que la Division - vu son programme étoffé dans le domaine des statistiques différenciées en fonction du sexe et sa participation active aux travaux d'autres organes des Nations Unies s'occupant de la condition de la femme - fasse office de rapporteur pour le projet de la Conférence sur les statistiques différenciées en fonction du sexe dans la présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique.

7. Les participants ont recommandé que la Conférence convoque d'ici deux à trois ans une nouvelle réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe afin d'examiner les questions suivantes :

- i) Détermination des questions nationales prioritaires liées aux différences entre les sexes et statistiques requises pour l'application et l'évaluation des politiques et programmes, l'accent étant mis en particulier sur les indicateurs intégrant la distinction homme-femme et les indices plus généraux d'égalité entre les sexes;
- ii) Différences entre les sexes dans l'éducation scolaire et extrascolaire, l'utilisation des technologies nouvelles et l'accès à celles-ci. Conséquences pour l'accès au marché du travail, la carrière et les gains;

- iii) Aspects du vieillissement des populations touchant aux différences entre les sexes, qu'il s'agisse de la santé, des besoins et des responsabilités en matière de soins, de la participation économique ou du revenu;
- iv) Rôle des femmes et des hommes dans les processus de prise de décisions : évolution de leur participation à la vie politique, au monde des affaires et à des postes permettant d'exercer une influence dans la sphère publique.

8. Les participants ont également prié le secrétariat d'examiner la possibilité d'établir une version mise à jour de la publication intitulée "Women and Men in Europe and North America 1995", à préparer pour l'an 2000, et ont recommandé de constituer un groupe directeur restreint chargé de coopérer étroitement avec le secrétariat dans l'élaboration d'un plan général et d'un calendrier. Les pays ci-après se sont déclarés prêts à faire partie de ce groupe : Etats-Unis, Hongrie, Italie, Lettonie et Suède. Vu que les données nécessaires à la première publication ont été recueillies en 1994, de nombreuses données nouvelles ont été entre-temps rassemblées dans les pays et sont à communiquer aux utilisateurs internationaux. Compte tenu des ressources actuellement disponibles à la Division de statistique, le secrétariat ne serait pas en mesure d'établir la publication en question sans l'appui fonctionnel (en nature) de pays et/ou d'organisations internationales. De ce fait, il a accepté d'étudier toutes les solutions envisageables pour procéder à cette mise à jour, notamment en faisant appel aux services nationaux et internationaux de statistique. Les participants ont décidé, dans un premier temps, de fournir une information en retour sur l'opportunité et la possibilité de réviser les indicateurs utilisés dans l'édition de 1995 de "Women and Men in Europe and North America" et de collaborer étroitement avec le secrétariat dans l'établissement de la publication, si cela s'avère possible.

9. Les participants ont adopté le rapport de la réunion à la séance de clôture.

10. Le secrétariat établira un rapport plus détaillé des débats qui ont eu lieu à la réunion et le transmettra aux participants et aux autres pays intéressés avant la réunion plénière de la Conférence de 1998.
